

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU COMITE
SYNDICAL DU SYDELON DU 20 SEPTEMBRE 2017
A 18H30
AU SYDELON
(1 A AVENUE GABRIEL LIPPMANN 57970 YUTZ)
LE COMITE SYNDICAL,
réuni sous la Présidence de M. Michel PAQUET**

Membres élus : 20
En activité : 20
Membres présents : 16
Membres ayant donné procuration : 3
Membre absent excusé : 1

L'an deux mille dix-sept le vingt septembre à dix-huit heures trente minutes, les délégués des structures membres du comité syndical du Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Lorraine Nord (SYDELON), à savoir la communauté d'agglomération Portes de France Thionville, la communauté d'agglomération du Val de Fensch, la communauté de communes de Cattenom et environs et la communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières, dûment élus par leurs conseils respectifs se sont réunis, sous la présidence du Président, Michel PAQUET, au SYDELON sis 1 A avenue Gabriel Lippmann 57970 Yutz, sur convocation qui leur a été adressée par M. Michel PAQUET, Président, le 12 septembre 2017, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

La séance a débuté à 18h30.

Etaient présents :

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE
THONVILLE

: Mme RENAUX, M. LOUIS, M. SAPIN, Mme BUHAJEZUK,
M. PERLATI et M. DE LAZZER

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU VAL DE FENSCH

: M. CHEBBAH, M. CORAZZA, M. JURCZAK, M. MEDVES et
M. TARILLON

COMMUNAUTE
DE COMMUNES DE
CATTENOM ET ENVIRONS

: M. PAQUET, M. HERGAT et M. LORENTZ

COMMUNAUTE
DE COMMUNES
BOUZONVILLOIS
TROIS FRONTIERES

: M. TINNES et M. GONNET (il a suppléé M. GLODEN)

Suppléants présents dont le vote ne peut pas être comptabilisé

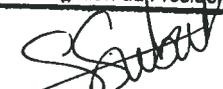
COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU VAL DE FENSCH

: Mme SPERANDIO

COMMUNAUTE
DE COMMUNES DE
CATTENOM ET ENVIRONS

: M. WOJTYLKA et Mme FERRY

Publié(e) le2.8..SEP..2017.....
Notifié(e) le
Yutz, le2.8..SEP..2017.....
Le Directeur Général des Services,
par la délégation du Président.


Stéphanie SIEBERT



Étaient absents (avec procuration) :

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE
THONVILLE

: M. FERRERO donne procuration à Mme RENAUX

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU VAL DE FENSCH

: Mme CORION donne procuration à M. CORAZZA.
M. BRIZZI donne procuration à M. JURCZAK

Était absent excusé :

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE
THONVILLE

: M. FISCHER

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales la secrétaire de séance désignée est Mme BUHAJEZUK (communauté d'agglomération Portes de France Thionville).

M. JURCZAK, qui avait la procuration de M. BRIZZI, quitte la salle à 19h41 pendant la délibération 2017-27 et ne participe pas au vote de cette délibération.

Affiché au siège du SYDELON le : **28 SEP. 2017**

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance.

- Délibération N°2017-22 : Installation des nouveaux délégués syndicaux titulaires et suppléants de la Communauté de Communes de Cattenom et environs
- Délibération N°2017-23 : Adoption du procès-verbal de la séance du 28 juin 2017
- Décision du Président :
- Délibération N°2017-24 : Election des délégués syndicaux au sein des commissions consultatives
- Délibération N°2017-25 : Installation d'un membre au sein de la commission consultative des services publics locaux
- Délibération N°2017-26 : Demande de soutien financier auprès de l'ADEME concernant une note argumentaire concernant les combustibles solides de récupération (CSR)
- Délibération N°2017-27 : Présentation des scénarii par le bureau d'étude EODD et choix d'un scénario

Divers

Délibération n°2017-22

Objet : Installation des nouveaux délégués syndicaux titulaires et suppléants de la Communauté de Communes de Cattenom et environs

Le comité syndical :

- **prend acte** de l'installation des délégués syndicaux **titulaires** de la Communauté de communes de Cattenom et environs, ci-après désignés :
 - M. Michel HERGAT,
 - M. Maurice LORENTZ.
- **prend acte** de l'installation des délégués syndicaux **suppléants** de la Communauté de communes de Cattenom et environs, ci-après désignés :
 - M. Martial WOJTYLKA,
 - M^{me} Marie-Laure FERRY.

Délibération n°2017-23

Objet : Adoption du procès-verbal du comité syndical du 28 juin 2017.

- **adopte** le procès-verbal du comité syndical du 28 juin 2017 avec remarques.

Décision du Président

Le Président informe le comité syndical des décisions qu'il a prises en 2017 conformément à la délégation d'attributions qui lui a été accordée par délibération du comité syndical :

DECISION 2017-06

le 11/07/2017

DECIDE : De signer l'avenant n°2 à la convention de prestation de services.

Délibération n°2017-24

Objet : Election des délégués syndicaux au sein des commissions consultatives

Le comité syndical :

- **élit** les membres des commissions consultatives, ci-après désignés :

1^{ère} Commission : Prévention et communication : Présidée par Mme Patricia RENAUX ; M. Jean-François MEDVES, Mme Christelle BUHAJEZUK, M. Jean-Paul TINNES, M. Laurent BROUILLET, M. Bruno SAPIN, M. Michel HERGAT et M. Martial WOJTYLKA.

2^{ème} commission : Stratégie de valorisation : Présidée par M. Philippe TARILLON ; M. Jean-Charles LOUIS, M. Hervé CORAZZA, M. Jean-François MEDVES, M. Joël GONNET, Mme Françoise SPERANDIO, M. Serge JURCZAK, M. Laurent BROUILLET, M. Bruno SAPIN, M. Maurice LORENTZ, Mme Marie-Laure FERRY et M. Martial WOJTYLKA.

3^{ème} commission : Marchés publics et Travaux : Présidée par M. Jean-Paul TINNES ; M. Roland GLODEN, M. Xavier DE LAZZER, Mme Françoise SPERANDIO et M. Lionel DORVEAUX.

4^{ème} commission : Finances et Personnel : Présidée par M. Daniel PERLATI ; M. Rachid CHEBBAH, Mme Patricia RENAUX, M. Philippe TARILLON, M. Jean-Paul TINNES, M. Marc FERRERO, Mme Françoise SPERANDIO et M. Bruno SAPIN.

5^{ème} commission : Elargissement du périmètre du SYDELON et réflexion de la création d'une régie transport : Présidée par M. Michel PAQUET ; M. Marc FERRERO, M. Rachid CHEBBAH, Mme Céline CONTI-REINERT, M. Jean-Paul TINNES, Mme Christelle BUHAJEZUK, M. Philippe TARILLON, M. Joël GONNET, M. Bruno SAPIN et M. Gabriel KOPP.

Délibération n°2017-25

Objet : Installation d'un membre au sein de la commission consultative des services publics locaux

Le comité syndical :

- **installe** M. Maurice LORENTZ membre de la commission consultative des services publics locaux, en qualité de titulaire.

Délibération n°2017-26

Objet : Demande de soutien financier auprès de l'ADEME concernant une note argumentaire concernant les combustibles solides de récupération (CSR)

Le comité syndical :

- **autorise** le Président ou son représentant à solliciter une nouvelle aide financière auprès de l'ADEME.

- **accepte** de prendre en charge, par la signature d'un avenant au marché avec le cabinet d'étude, le financement de cette note argumentaire, à défaut, de l'octroi de tout ou partie de cette subvention.

Délibération n°2017-27

Objet : Présentation des scénarii par le bureau d'étude EODD et choix d'un scénario

Le comité syndical :

- **acte** le report du choix du scénario à une date ultérieure.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h25.

Yutz, le 28 SEP. 2017

Le Président

Michel PAQUET

